l'extérieur : alors on en formera des tas d'un pied d'épaisseur, qu'on laisse ainsi jusqu'au moment de les employer.

Quand on ne *veut semer* qu'au printemps, il faut employer quelque procédé pour les *conserver* intacts. On en propose plusieurs ; aucun d'eux n'est exempt d'inconvéniens. Voici celui qui m'a paru le meilleur : dans un jardin ou tout autre endroit clos et à l'abri des porcs, on choisit un lieu sec ; on étend sur la place une couche de feuilles d'un pouce d'épaisseur, sur laquelle on dépose en forme de pyramide, et jusqu'à la hauteur de 3 pi., un tas de glands après les avoir fait sécher un peu ; on recouvre cette pyramide d'un pied de feuilles sèches, ensuite d'un demi-pied de mousse également sèche, puis encore d'un demi-pied de paille longue, et enfin on place sur ce cône un chapeau de paille semblable à celui dont on couvre les meules de grain dans les campagnes. Au commencement du printemps, on trouve les glands parfaitement conservés. Alors il ne faut pas tarder à les employer, parce que la chaleur les ferait germer.

Pour conserver les glands qu'on destine à la nourriture des porcs et de la volaille, il suffit de les enterrer profondément dans un terrain sec et sablonneux, ou de les faire dessécher au four.

Au lieu de semer les glands à demeure, beaucoup de personnes les *sèment en pépinière* pour en repeupler les forêts, les planter en quinconce, en avenue, au lieu d'aller arracher dans les bois du plant qui est toujours mal conformé et peu garni de racines. Il faut alors les enlever de la pépinière, en conservant à leur pivot la plus grande longueur possible, et ne pas se laisser détourner de cette pratique par la dépense que doit occasioner cet enlèvement et la profondeur des trous destinés à la plantation.

*Entretien des semis.* — On doit éviter de remuer les terres ensemencées, avant que les jeunes plants se soient affermis par des racines assez fortes. C'est pourquoi on ne donne aucune culture la première année. Quant à la seconde, on fait un petit binage au printemps pour détruire les herbes. La troisième année, on donne un bon binage au mois de mars, et si on veut hâter la croissance du plant, on en donne un second au mois de septembre.

Dans certains terrains où le chêne ne pousse pas d'abord avec force, où il a été brouté par la dent des bestiaux ou gelé, le *recepage* est indispensable. On fait cette amputation la 3e ou la 4e année, obliquement et au nord, ce qui est facile à l'ouvrier qui tourne le dos au midi. Quelques forestiers allemands ne veulent pas cependant que l'on recèpe les arbres destinés à croître en futaie ; ils croient qu'en ayant la précaution de supprimer les tiges secondaires pour réserver la plus belle, on aura des futaies très-élancées. Buffon est d'un avis contraire à ces forestiers, et nous croyons très-bonnes et très-fondées les raisons qu'il en donne.

*Exploitation des chênes.* — On doit abattre les chênes lorsque leur accroissement ne fait plus que de faibles progrès, lorsqu'ils annoncent qu'ils sont sur le retour, lorsqu'ils sont atteints de maladies graves, telles que les gouttières les chancres, les ulcères, la gelivière, etc., et tout cela sans avoir égard à leur âge ou à leur grosseur. Tel chêne est vieux et caduc à 50 ans, tandis qu'un autre ne l'est pas encore à 160 ; cela dépend du climat, du terrain et de l'entretien des plantations. On a conseillé comme un bon moyen d'empêcher la destruction des vieilles souches, de les recouvrir de 2 ou 3 pouces de terre immédiatement après l'abattage. Ce moyen est préférable et surtout moins cher que celui de couper les tiges entre deux terres.

*Ecorcement des chênes.* — Toutes les parties du chêne contiennent un principe astringent nommé *tannin*, qui a la propriété de se combiner avec la fibre animale, et de rendre insoluble la gélatine qu'elle contient. L'écorce de l'arbre est la partie qui en contient le plus. On préfère celle des jeunes arbres ; cependant quelques auteurs assurent que les vieilles écorces sont meilleures. La noix de galle, qui nous vient du Levant, est encore plus abondante en tannin, mais elle est d'un prix élevé, et jusqu'à ce qu'on ait naturalisé le chêne qui la porte, on se servira de nos écorces jeunes ou vieilles. Le tan le plus nouveau est le meilleur, et lorsqu'il a servi à tanner les cuirs, il est employé à faire des couches dans les serres chaudes et des mottes à brûler.

On *écorce les chênes* dans le mois de mai, lorsqu'ils sont en pleine sève. La bonne écorce doit être unie, vive et brillante. Il faut environ 6 à 8 cordes de bois pour un cent de bottes d'écorce. Les souches de chênes repoussent avant la fin de l'année, quand les bois sont abattus aussitôt après avoir été écorcés ; mais si on les laisse sur pied, elles seront le plus souvent détruites lorsque les arbres auront été coupés. Le prix des écorces, comme celui des arbres écorcés, varie suivant les lieux et les pays. J'ai vu souvent, dit un forestier allemand, que l'on avait fait plus d'argent des écorces que du bois sur lequel on les avait enlevées.

A l'exception du *charbon* de hêtre, celui de chêne est le meilleur de tous, d'après les nombreuses expériences faites en Allemagne par le baron de Warnecl. En résultat, la culture du chêne en taillis ou en futaie est sans contredit la plus avantageuse de toutes les cultures auxquelles on puisse se livrer, lorsque le terrain est favorable.

Jaume Saint-Hilaire.

8. CORNOUILLER (lat. *Cornus*) (*fig.* 43). — Nous ne parlerons pas ici des espèces exotiques de cornouiller qui ne sont cultivées que pour l'ornement des jardins ; nous nous occuperons seulement de 2 espèces indigènes.

Le Cornouiller *mâle* ou *des bois*, ou C. *sauvage* (*C. mas*, Lin.), est un grand arbrisseau ou un petit arbre qui acquiert 20 à 25 pi. de hauteur, dont les rameaux sont opposés, qui, dès le mois de mars, et quelquefois même dès la fin de février, sont garnis de petites fleurs jaunes, disposées en ombelle. Les feuilles qui ne paraissent qu'après les fleurs sont ovales, opposées. Les *fruits* sont de petites drupes d'un beau rouge, à noyau divisé en deux loges monospermes. Cet arbrisseau croît naturellement dans les bois et les buissons, en